

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

Chefs de Services, de Missions et de l'Unité

Rennes, le

Service d'Administration Générale Interne et Régionale

Note à l'attention de :

Départementale d'Ille et Vilaine

Division Ressources Humaines/URHP

Affaire suivie par : Catherine LE PEN-STRICKLER

Courriel: catherine.le-pen-strickler@developpement-durable.gouv.fr

OBJET: AG ASCEE 35

Référence: Demande du 20/02/2025

Il y a lieu d'accorder une autorisation d'absence d'une demi-journée aux agents du département d'Ille et Vilaine qui désireraient participer à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu le :

Mardi 29 avril 2025 à partir de 14 h Salle Parlement – Bâtiment L'Armorique 35000 RENNES

Cette autorisation est délivrée sous réserve des nécessités de service.

L'utilisation des véhicules de l'administration par les agents qui assistent à une AG est interdite.

NB: Codification CASPER «Syndicat-AG»

L'Armorique – 10 rue Maurice Fabre – CS 96515 35065 – Rennes cedex

Tél: 33(0)2 99 33 45 55

www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr